

FONCTION PUBLIQUE : LES SYNDICATS RÉCLAMENT L'OUVERTURE EN URGENCE D'UNE NÉGOCIATION SALARIALE

12 avril 2021, par Thomas BEUREY

Les neuf organisations syndicales représentatives de la fonction publique (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FA FP, FO, FSU, Solidaires et UNSA) ont réclamé ce 12 avril, dans une lettre à la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, l'ouverture de négociations pour augmenter la valeur du point d'indice et "améliorer les carrières de tous les agents publics".

Les dernières revalorisations générales du point d'indice, qui sert de base au calcul des traitements des agents, remontent à juillet 2016 et février 2017. Depuis le début du quinquennat, la majorité LREM a gelé la valeur du point, optant pour des mesures ciblées d'augmentation des personnels. "Ce blocage a pour conséquence une perte du pouvoir d'achat qui ne peut se poursuivre", dénoncent unanimement les syndicats de la fonction publique, dans [leur courrier](#). "Il est urgent, affirment-ils, d'ouvrir des négociations salariales au niveau national (...) afin de mettre en œuvre immédiatement des mesures générales". Les syndicats rappellent que l'ordonnance parue en février dernier pour renforcer la négociation collective dans la fonction publique a prévu la possibilité de "négociations relatives à l'évolution des rémunérations et du pouvoir d'achat des agents publics".

Cette même ordonnance ouvre un droit d'initiative à des organisations syndicales qui, ensemble, sont majoritaires – leurs listes doivent avoir recueilli au moins 50% des suffrages exprimés aux élections professionnelles. C'est cette nouvelle faculté que les syndicats utilisent pour demander au gouvernement l'ouverture d'une négociation "pour améliorer les carrières de tous les agents publics". Selon l'ordonnance, l'exécutif devrait être tenu de "proposer une réunion visant à déterminer si les conditions d'ouverture d'une négociation sont réunies". Mais le décret fixant le délai qu'il aura à respecter pour formuler sa proposition n'a pas encore été publié, a-t-on appris auprès de l'UNSA Fonction publique.

Dans un [courrier à la secrétaire générale de la CFDT Fonction publique](#) daté du 15 mars, Amélie de Montchalin a évoqué sa volonté de travailler avec les syndicats sur des "solutions permettant d'améliorer le pouvoir d'achat", mais au seul bénéfice des "agents les moins bien rémunérés de la fonction publique". L'idée était, disait-elle, de mener ce chantier "dans le cadre de la préparation du prochain rendez-vous salarial". Pour l'heure, la date de cette réunion annuelle consacrée aux questions de rémunération des agents publics n'est pas encore connue.

Selon l'Insee, le salaire net moyen (en équivalent temps plein) dans la fonction publique a été stable en 2019 (et ce, en corrigeant l'effet de l'inflation). En 2018, ce même salaire net moyen avait reculé de 1%, en prenant en compte l'inflation (voir notre [article](#) du 25 mars).

par **Thomas BEUREY**